

Cahors, le 26 JUIN 2023

Monsieur,

Vous m'avez transmis un dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à 214-6 du code de l'environnement relatif à un projet d'entretien du tuf sur le Tournefeuille, sur la commune de PAYRAC. Ce dossier a été enregistré au guichet unique de la police de l'eau, à la date du 25 mai 2023, sous le numéro DIOTA-230525-170610-775-030. Une demande de compléments au titre de la régularité vous a été adressée en date du 13 juin 2023 à laquelle vous avez apporté une réponse le 23 juin 2023.

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier, j'ai bien noté que :

- Afin de rétablir une continuité d'écoulement amont / aval, le tuf et la terre végétale accumulés seront décaissés sur un linéaire d'environ 17 m, sur une largeur maximale de 1 m et une profondeur de 40 cm ;
- Les travaux seront réalisés en période d'assec naturel du cours d'eau.

Au vu des éléments de votre dossier, je vous confirme que ce projet de travaux relève de la procédure de déclaration, d'après la rubrique 3.1.2.0 de l'article R. 214-1 du code de l'environnement. D'autre part, je vous informe que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération telle que prévue dans le dossier. S'agissant d'un cours d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole, les travaux sur le lit mineur pourront être réalisés **entre le 15 avril et le 31 octobre** (hors période de reproduction des salmonidés).

Je vous demande d'informer par courrier électronique le service police de l'eau (ddt-sefe@lot.gouv.fr) et le syndicat mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère aval (contact@smdmca.fr) de la date de démarrage des travaux au moins quinze jours à l'avance.

Conformément à l'article R.214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration et du récépissé sont adressés à la mairie de PAYRAC pour y être affichés pendant une durée minimale d'un mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Adjoint au chef d'unité  
Police de l'eau, DPF et navigation

Stéphane BERTRANDIE

Monsieur PARENTE Thierry  
Camy  
46350 PAYRAC

Copie : - Service Départemental de l'OFB (sd46@ofb.gouv.fr)